


Trait d'Union

N°461 / mai-juin 2018

www.ville-sees.fr 

■ Le magazine bimestriel de votre ville



8^e Fête des PLANTES

26-27 mai 2018
Jardins d'Argentré > Sées



Vivre à Sées

ETS : une association
à votre service

DOSSIER

Budget 2018

Les Seniors AU VOLANT

NOUVEAU

Sécurité routière
Révision du code de la route !

29 et 31 mai > de 9h à 12h30
Sées > Espace culturel des Halles

Participation indispensable
aux 2 séances



NOUVELLES
réglementations
& signalisations
gratuit

Inscriptions :
Mairie 02 33 81 79 70 **Nombre de places limité**

REMISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES

40 voire 60 ans, c'est l'âge du permis de conduire des seniors.

700, c'est le nombre de nouveaux signaux routiers créés depuis 50 ans.

La délégation de l'Orne du réseau AGI-Route vous propose un stage GRATUIT financé par la Municipalité pour :

> réviser et actualiser vos connaissances du code de la route.

> découvrir l'évolution des règles de la conduite automobile, depuis l'obtention de votre permis de conduire.

> vous sensibiliser aux nouvelles exigences de la Sécurité Routière (signalisation, réglementation, conduite, vitesse, sécurité).

Ce stage, animé par un membre de l'Association « AGIRoute Orne Calvados » vous propose un programme ludique et varié : fiches tests à corriger en groupe, présentation sous forme d'un diaporama, échanges avec les participants. Soyez rassurés, le but n'est absolument pas de pénaliser d'éventuels « mauvais conducteurs » ! **Vous ne serez pas interrogés.** L'intervenant répondra à toutes vos demandes et interrogations, en matière de code et conduite.

Le programme se déroulera sur 2 demi-journées, complémentaires l'une de l'autre, les **mardi 29 et jeudi 31 mai de 9h à 12h30** à l'Auditorium de l'Espace Culturel des Halles. Pause-café en milieu de matinée.

INSCRIPTIONS SOUHAITÉES AVANT LE 18 MAI EN MAIRIE AU 02 33 81 79 76 / 30 PARTICIPANTS MAXIMUM !
PRÉSENCE INDISPENSABLE AUX DEUX SÉANCES. INSCRIVEZ-VOUS VITE !

TOUS ECO-RESPONSABLES !

Le tri sélectif est l'affaire de tous, et constitue un geste citoyen. Encore faut-il qu'il soit réalisé de manière correcte pour être efficace ! Mal trier nuit au recyclage...

La CdC des Sources de l'Orne ayant à sa charge la compétence « environnement », met à disposition des habitants deux sortes de sacs de tri sélectif, afin d'assurer une collecte permettant de recycler au mieux les déchets qui peuvent être valorisés.

Ces sacs sont destinés à permettre un tri des papiers

et cartons d'une part (sacs bleus) et des bouteilles plastiques et conserves (sacs jaunes). Ils ne sont en aucun cas interchangeables et ne doivent pas être utilisés pour les déchets ménagers ! En cas de doute, les consignes sont imprimées à même les sacs.

Ces sacs sont disponibles à l'office de tourisme des Sources de l'Orne, place du Général de Gaulle, à raison d'un rouleau de 25 sacs par famille (un jaune + un bleu, ou simplement l'un ou l'autre selon vos besoins réels), afin de gérer au mieux

les stocks qui sont envoyés par le SMIRTOM du Merlerault.

La collecte par camion s'effectue le mercredi matin, les sacs fermés peuvent être déposés en évidence sur votre trottoir dès le mardi soir, et uniquement, afin de garder les trottoirs libres les autres jours. Il n'est pas nécessaire d'en déposer chaque semaine si votre sac n'est pas plein.

Le verre, quant à lui, doit être déposé dans les bennes (et pas au pied) dédiées à cet effet.



Pour une ville propre et accueillante, la Municipalité propose, pour la 4^e année, les journées de propreté. Les services techniques de la ville et de la CdC seront mobilisés les 14 et 15 mai.

Bénévoles, vous êtes conviés le 12 mai. Rendez-vous à la petite salle de la mairie à 14 h munis de gants, balais, pelles. Inscription à l'office de tourisme.

Pour toute question : SMIRTOM 02 33 39 79 94

Sommaire...

p. 2 > 5

Actualités

Les Seniors au volant
Tous éco-responsables !

Retour sur...

Le Carnaval
La journée de l'apprentissage
Le Concert de l'école de musique
et Les Petits Chanteurs de
France

p. 6 > 9

Dossier

Un nouveau souffle sur le
tourisme

La permaculture

Le budget de la ville

p. 10 > 13

Vivre à Sées

Portrait sur Jérôme Rouillé

Les armoiries de Sées

Centre de loisirs : les camps de
l'été

Reprise des concessions

ETS : une association à votre
service

p. 14

Vie municipale

Tribunes des élus

p. 15

Agenda

Bienvenue!

La Municipalité vous
convie au pot d'accueil
des nouveaux sagiens
vendredi 25 mai à 19 h à
l'Auditorium de l'Espace
Culturel des Halles.
Inscription auprès de la
Mairie avant le 18 mai.



Edito

Candidate au label « Petites Cités de Caractère », la ville de Sées s'inscrit tout naturellement dans cette démarche. En Octobre 2014, la ville ayant demandé son admission pour l'homologation, une commission s'était déplacée sur site. Mais compte tenu des observations de cette commission, le classe-

ment rendait la ville de Sées seulement « homologable ».

Il s'agissait à l'époque de valoriser le bâti public par un programme de travaux sur les voiries, revêtement et bordures, l'effacement des réseaux, la réhabilitation des bâtiments, l'éclairage public, etc.

De nombreuses réalisations ont pu être menées à bien depuis, même si notre effort doit toujours se poursuivre.

Petite Cité de Caractère et propreté

Il restera à inscrire dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), diligenté par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, la ville de Sées au titre de « Site Patrimonial Remarquable ». Ceci, afin d'obtenir la mention « homologuée » lors de la commission du 18 mai prochain.

Mais « Petite Cité » rime aussi avec « Propreté ». Et ceci n'est pas que l'affaire de la Municipalité, mais l'affaire de tous. Les sacs poubelles déposés anarchiquement, sans respect des jours de collecte, les déjections canines, les canettes, les mégots, ne donnent pas aux touristes et aux Sagiens qui arpentent nos rues et nos ruelles une belle image de notre cité. Avec de la bonne volonté, avant de réprimer, les actes de citoyenneté responsables rendront plus belle et plus attractive notre « Petite Cité de Caractère ».

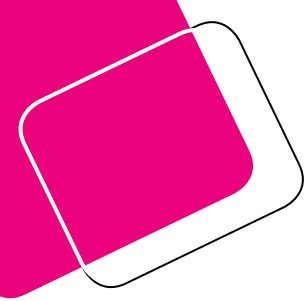
Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

Mairie de Sées
Place du Général de Gaulle
61500 SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
E-mail : mairie@sees.fr
Site internet : www.ville-sees.fr



Trait d'Union mai-juin 2018
Magazine bimestriel de la Ville de Sées
Directeur de la publication : J-Y Houssemaine
Rédacteurs : M. Dehayes, N. Gripon,
F. Loubet, D. Sabre, V. Fosse, A. Rioux, M. Chollet.
PAO : M. Dehayes

Photos : M. Dehayes, M. Chollet, A. David, J.J. Badault, N. Gripon
Imprimerie : Bémographie - Alençon



Actualités



RETOUR SUR...



Carnaval des écoles





Sous le soleil de Normandie, environ 450 enfants des écoles Louis Forton, Marie-Immaculée et de l'ITEP La Rosace ont défilé dans les rues sagiennes en musique et dans la bonne humeur. Petits et grands ont pu profiter des batailles de confettis et d'un goûter offerts par la ville dans les jardins d'Argentré.



Des actions ont été menées dans toute la Normandie pour valoriser et promouvoir l'apprentissage. Objectif : permettre à tous ceux qui sont en recherche d'un projet professionnel de mieux connaître cette voie d'excellence : métiers, filières, diplômes, débouchés, caractéristiques, avantages... A Sées, le CFPPA et le lycée agricole étaient présents pour représenter

les formations agricoles, canines, équestres,... Une belle opportunité pour pouvoir lutter contre les idées reçues et démontrer que l'apprentissage permet de conjuguer une formation professionnelle de qualité, une expérience reconnue et rémunérée au sein d'une entreprise mais qui offre surtout des perspectives d'emplois.



Concert avec les Petits Chanteurs de France qui s'est déroulé le 8 avril à la cathédrale. Ce chœur de garçons âgé de 6 à 17 ans a proposé un mélange de chants religieux et de chansons populaires.



Le concert de l'école de musique qui s'est déroulé le 7 avril a rencontré un beau succès avec plus de 200 spectateurs.

Prochain concert de l'école de musique
jeudi 21 juin à 19 h 30
pour la Fête de la musique
à l'Auditorium de l'Espace Culturel des Halles.



UN NOUVEAU SOUFFLE SUR LE TOURISME



Rien de tel pour clore la journée que d'être accueilli dans un cadre reposant et confortable... Et l'offre ici ne manque pas : demeure historique, maison ou hôtellerie de charme... calme garanti !

Disponible depuis fin mars, ce deuxième guide inter-communal est le document de référence afin de permettre aux visiteurs d'avoir en main un aperçu exhaustif de l'offre touristique des Sources de l'Orne, mais aussi aux hébergeurs et autres acteurs du tourisme de se faire les ambassadeurs du territoire.

Outre le patrimoine historique sagien toujours à l'honneur, avec un parcours balisé qui fonctionne bien, c'est vers les nouvelles tendances du tourisme que ces outils sont orientés.

A savoir le tourisme vert qui est indéniablement un atout et un axe de dé-

veloppement à s'approprier : Parc d'Ecouves, seul parc animalier de l'Orne, nouveaux parcours de randonnée créés ou rafraîchis dans un topoguide de 8 fiches à sortir en mai, plus un potentiel encore à valoriser en forêt d'Ecouves...

www.tourisme-sourcesdelorne.fr



NOUVEAU
Documents touristiques disponibles en téléchargement.

En ligne depuis fin mars, ce nouveau site vise à faire la promotion du territoire des Sources de l'Orne. Créé et géré en interne, il permet une plus grande réactivité dans le traitement des informations.

Design épuré, adapté pour les tablettes et smartphones (responsive), à l'image de la direction que souhaite insuffler la CdC à la compétence tourisme. S'appuyer sur le patrimoine historique en

particulier celui de Sées, déjà structuré dans son offre aux visiteurs, pour pouvoir élargir l'offre touristique aux possibilités du « tourisme vert » en vogue et prometteur !



APPEL A CANDIDATURES

Passionné par son histoire, ses paysages, sa culture ou sa gastronomie, vous avez l'envie de faire découvrir votre ville, votre territoire ?

Le sens de l'accueil, la disponibilité, la simplicité, la tolérance et le goût des rencontres font partie de vos qualités ; vous avez donc tous les atouts pour devenir un « greeter » (ou hôte en français).

Un « greeter », c'est un bénévole passionné (de patrimoine... ou autre !) qui souhaite faire découvrir son village, ses passions ... en proposant des balades conviviales et gratuites pour un maximum de 6 visiteurs. Il n'est pas un guide touristique !

Les candidatures sont gérées par le département : il suffit de postuler en remplissant un questionnaire sur le site www.greeters-orne-normandie.com. En retour, Tourisme 61 prendra contact avec vous. L'office de tourisme des Sources de l'Orne vous renseignera également.



PERMACULTURE

Apprendre à cultiver son jardin différemment

Le concept de « permaculture », c'est un potager qui imite un écosystème en équilibre, où les légumes se ressèment à leur gré, où tout pousse dans une joyeuse pagaille... C'était déjà la philosophie avec le « potager spontané », mais il y a encore des progrès à faire sur le plan de la productivité (à part les fleurs, peu de résultats !)

La permaculture se pratique sur des buttes de terre. On ne doit jamais retourner le sol et le couvrir en permanence. Si on voit une herbe indésirable, on la retire, mais elle est compostée sur place. La permaculture au potager

permet un jardinage durable : éviter d'arroser et de labourer, récolter ses graines, amender le sol sans intrants, soigner les légumes avec des purins végétaux, profiter des auxiliaires, des plantes compagnes,... La permaculture est plus productive (abondante) que le jardinage classique ou en carrés.

Et enfin, elle est très esthétique, à l'image de la Nature quand on la laisse en liberté !

La Municipalité, en partenariat avec l'association « Sées Végétale » et en collaboration avec le CFPPA a lancé la création

d'un jardin partagé en permaculture dans les jardins d'Argentré. Deux ateliers ont été proposés au mois de Mars afin de sensibiliser les participants à une technique alternative du jardinage.



des ateliers sont proposés toute au long de l'année...

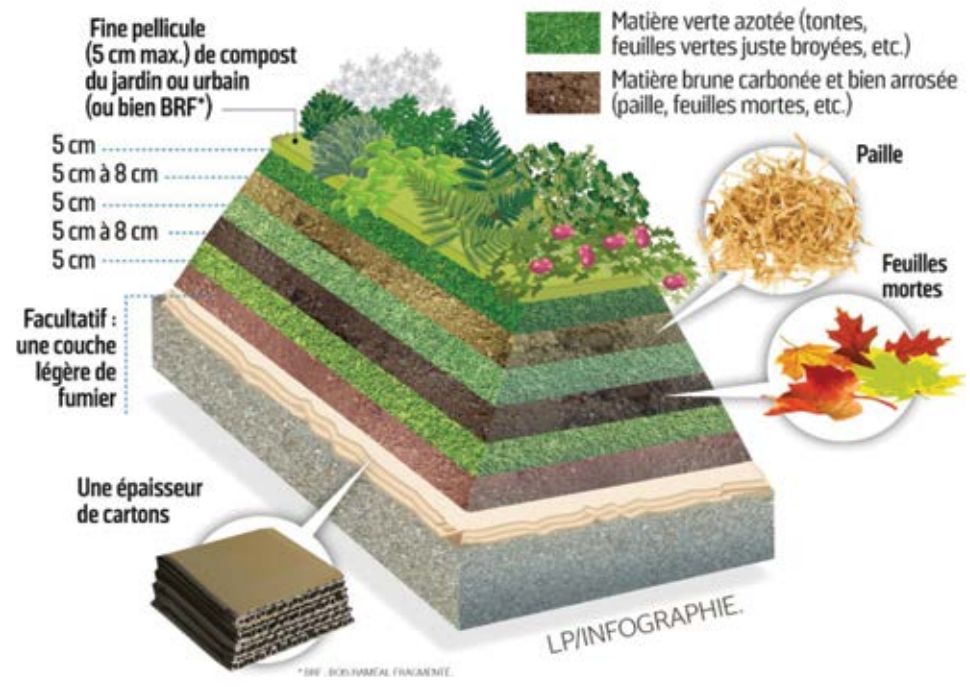
LE JARDIN EN LASAGNES : UNE STRUCTURE TRES FERTILE

Cette technique a été mise au point par Patricia Lanza, une jardinière Américaine ne sachant comment se débarrasser des déchets de son restaurant et du jardin.

Elle a eu l'idée de les empiler par couches successives en alternant matières brunes riches en carbone et matières vertes riches en azote, sur une épaisseur d'environ trente centimètres, le tout abondamment arrosé pour créer une fermentation, et planter des légumes sur ce substrat.

Les principes de « construction » sont les suivants :

- favoriser des sources de carbone variées pour apporter des sucres (tontes, épluchures...), de la cellulose (paille, carton, foin...) pour les lombrics, de la lignine (paille, sciure...)
- alterner le carbone et l'azote, ce dernier étant apporté par les tontes de gazon, les déchets de cuisine, les composts, le vermicompost...
- apporter des « inocula de faune et flore » divers et variés dans toute la construction : compost (riche en micro-organismes), vermicompost (riche en micro-organismes eisenia à tous stades de développement), bois pourri (riche en champignons), purins de consoude ou autre (riche en micro-organismes)...
- on peut rajouter une poignée de basalte ou de cendres de cheminée pour



- booster la présence de sels minéraux
- penser à favoriser une structure aérée en plaçant des branches ça et là au fur et à mesure de la construction
- privilégier les matériaux locaux, qu'on a sous la main (ou on invite les voisins à déposer leurs tontes ou autres déchets verts qu'ils ont la méchante habitude de brûler)

- mieux vaut beaucoup de couches fines qu'une grosse couche trop épaisse (attention à l'excès de sciure qui peut « colmater » la butte)
- arroser (la butte doit être humide mais pas dégoûlante, comme une éponge dont on ne tirerait qu'une seule goutte si on l'essorait) et couvrir d'une bonne épaisseur de mulch (carton, paille, foin).

Budget de la ville : quelques précisions...

Voté au Conseil municipal du 9 avril 2018, le budget est un acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes annuelles de la collectivité.

Il est constitué de 2 sections :

La section de fonctionnement qui comprend :

- > les charges de personnel,
- > les dépenses liées aux différents services administratifs, culturels (école de musique et Médiathèque), technique, espaces verts...,
- > les services sociaux (CCAS et mission locale),
- > les subventions aux associations,
- > les intérêts des emprunts et les in-

demnités des élus.

La section d'investissement qui retrace :
> les principaux travaux votés par le Conseil municipal (L'Espace Culturel des Halles, les Gymnases, l'ancien collège),

> les frais d'études et de maîtrise d'œuvre relatifs à ces travaux,

> le remboursement en capital des emprunts,

> les grosses réparations,

> les différentes acquisitions de matériel (mobilier, véhicules, tondeuses...)

Pour chaque section, il y a un volet « dépenses » et un volet « recettes ».

Pour la section de fonctionnement les recettes sont principalement composées

des différentes taxes payées par les habitants ainsi que les dotations de l'Etat.

Pour la section d'investissement les recettes proviennent des subventions octroyées par l'Etat, la Région et le Département, des emprunts et des fonds propres de la ville.

Il existe également des budgets annexes retraçant les écritures du Camping et des différents lotissements.

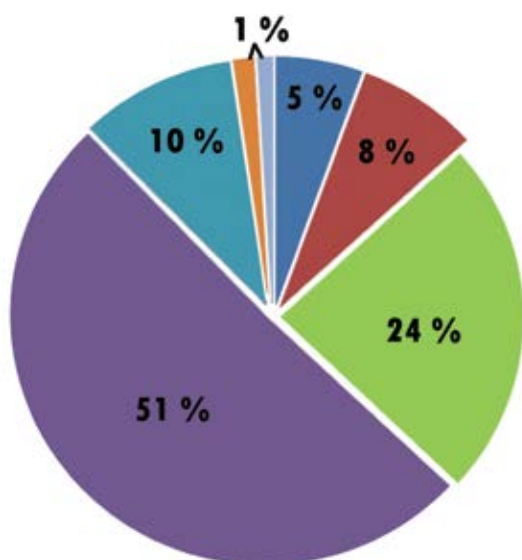
Le Budget est voté au plus tard le 15 avril de l'année considérée et est précédé de l'approbation du Compte Administratif (CA) de l'année écoulée et du Débat d'Orientation Budgétaire qui fixe les principales lignes du budget à venir.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE 2017

Section de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement

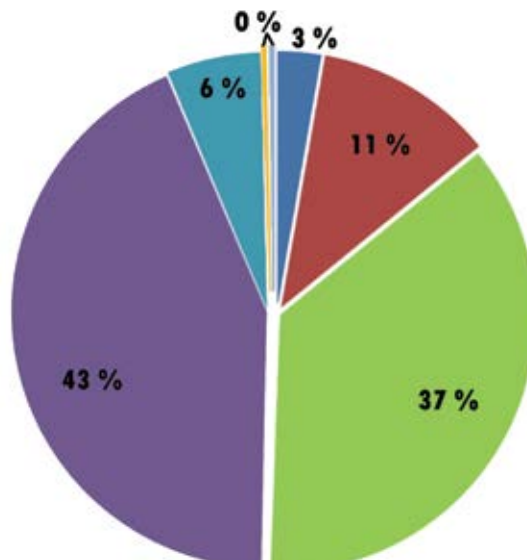
Dépenses : 3 642 774,93 €
(2016 : 3 627 482,46 €)



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Opérations d'ordre entre sections (amortissements)
- Atténuation de produits
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion

Répartition des recettes de fonctionnement

Recettes : 4 752 109,55 €
(2016 : 4 143 778,09 €)



- Atténuation de charges
- Ventes prestations services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits gestion
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

Section d'investissement

Section d'investissement au 31/12/2017 (hors restes à réaliser)

- > dépenses : 2 817 582,13 €
(2016 : 2 242 563,56 €)
- > recettes : 2 097 912,98 €
(2016 : 3 487 204,72 €)

En 2017, la section d'investissement laisse apparaître un déficit de 719 669,15 € dû au non versement de la totalité des subventions au 31 décembre.

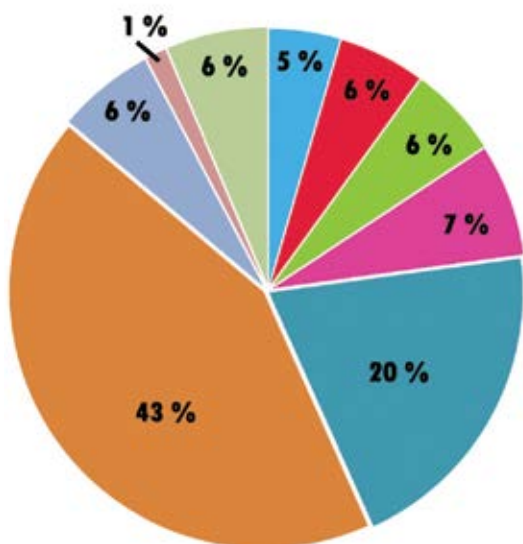
L'opération de la réhabilitation des Halles absorbe à elle seule, des subventions à percevoir à hauteur de 180 085 €.

LE BUDGET PREVISIONNEL DE LA VILLE 2018

Section de fonctionnement

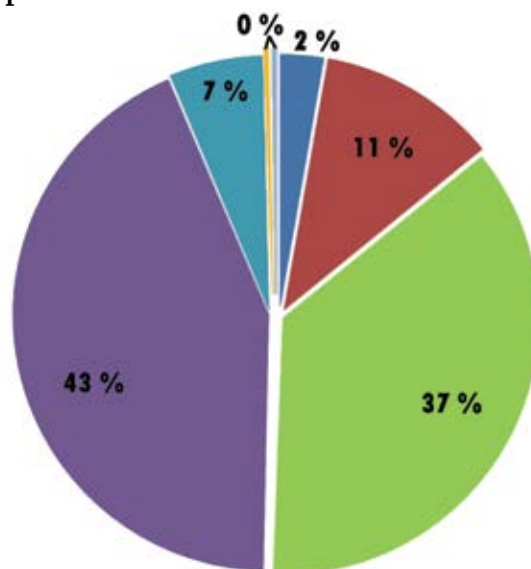
Le budget 2018 de la ville a été voté le 9 avril dernier. Il présente une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 463 183 € répartis comme suit :

Répartition des dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Opérations d'ordre entre sections (amortissements)
- Prélèvement pour les dépenses d'investissement
- Dépenses imprévues
- Atténuation de produits
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion
- Charges de personnel

Répartition des recettes de fonctionnement



- Atténuation de charges
- Ventes prestations services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits gestion
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

Section d'investissement

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 108 791 € et dont les principales dépenses concernent :

- > La fin des travaux de réhabilitation des Halles,
- > La réhabilitation des gymnases,
- > Les travaux de l'ancien collège.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat de 2014 à 2017, la collectivité est parvenue à réaliser des investissements en maintenant les taux d'imposition au niveau de ceux de 2016 et s'est engagée à les maintenir en 2018.

Rappel des taux de 2017 :

- > Taxe d'habitation : 10,56 %
- > Taxe foncière bâti : 12,36 %
- > Taxe foncière non bâti : 24,27 %

Taux voté pour 2018 :

- > Taxe d'habitation : 10,56 %
- > Taxe foncière bâti : 12,36 %
- > Taxe foncière non bâti : 24,27 %



PORTRAIT DE SAGIEN Jérôme Rouillé



Jérôme Rouillé, vous êtes passionné d'histoire et depuis 2012, vous occupez la fonction de Président de l'association « Le Souvenir Français » de Sées. Quelles en sont les missions ?

Il s'agit d'une association nationale reconnue d'utilité publique, placée sous le patronage du Président de la République.

Créée en 1887, elle conserve la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions. En leur mémoire, l'association a pour mission d'entretenir les tombes, où qu'elles soient, ainsi que des monuments, tant en France qu'à l'étranger. Chaque année, plus de 130 000 tombes sont rénovées et fleuries. Plus de 200 monuments et stèles sont restaurés.

Le Souvenir Français compte

plus de 200 000 adhérents et affiliés. Tous sont bénévoles. En France, il est représenté par 96 délégués généraux en métropole (1 par département) et 8 en Dom Tom. Dans le monde, il s'appuie sur 68 délégués généraux ou correspondants. Au total, il compte environ 1 680 comités. Dans l'Orne, on en compte 9 avec la Ferté-Macé, Domfront, Argentan, Alençon, L'Aigle, Mortagne, Flers et Carrouges.

Quels ont été les projets menés depuis 2012 ?

Nous avons organisé la venue de Gérard Bourdin en 2014, professeur d'histoire d'Alençon, et auteur de nombreux ouvrages à l'occasion d'une conférence sur les soldats ornais de la guerre 14-18. Nous avons aussi représenté la ville

de Sées à Charmantray lors de la restauration de la tombe d'un aviateur sagien mort en Seine-et-Marne durant la première Guerre Mondiale : le lieutenant Palats. Puis, nous avons inscrit son nom, sur le monument aux morts, ici à Sées. Ensuite, grâce aux recherches de Monique Gallais, institutrice et passionnée, nous avons proposé une exposition sur les aviateurs ornais pendant la Grande Guerre. Un projet très réussi qui a permis de sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la ville.

2018 sonne le centenaire de la fin de la Grande Guerre, des actions seront probablement menées ?

Oui. Nous travaillons sur un projet d'exposition pour le mois de Novembre. D'ailleurs, toute personne intéressée ayant des archives à prêter

Composition du bureau :

Jérôme Rouillé,
Président
Michel Brou,
Vice-Président et
porte-Drapeau
David Geniteau,
Trésorier
Bernard Chevalier,
Secrétaire
Adrien David,
Secrétaire

concernant cette période, peut nous contacter. Nous avons également plusieurs projets de restauration de tombe. Celle de Gabriel Retaillé au cimetière de Sées, né le 3 janvier 1915, et décédé le 12 juin 1940 à Sainte-Colombe (76) et celui du Caporal Chénel sur la commune de Mortrée. A noter également que tout au long de l'année, nous entretenons le carré militaire du cimetière soit une centaine de tombes de soldats décédés dans les hôpitaux de Sées, pendant la Première Guerre mondiale.



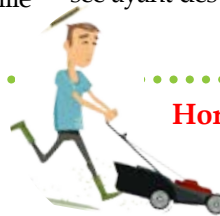
souvenir.francais.sees@orange.fr

par arrêté préfectoral



Feux interdits en zone urbaine toute l'année

Autorisés en zone rurale sous condition de dérogation pour les parcelles > 5 000 m²



Horaires de tonte et travaux de bricolage

> du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
> le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
> le dimanche de 10h à 12h



La Ville de Sées,
Département de l'Orne.

D'azur au Cœur enflammé d'or, posé en abîme,
surmonté au deuxième point en Chef d'une fleur
de lys d'argent, et soutenu d'une bonne foi du même.



LA PETITE HISTOIRE DES ARMOIRIES AUTHENTIQUES DE LA VILLE DE SÉES

C'est en date du 25 mai 1829 que la ville de Sées obtient l'autorisation du Roi Louis-Philippe pour reprendre ses anciennes armoiries (armorial général manuscrit du 2 août 1797).



Signification du blason

Un cœur ardent symbolise l'amour et la charité, les deux mains croisées signifient la bonne foi, la fraternité et la fidélité. La fleur de lys, elle, représente le gouvernement royal.

Devise

Nibil Nobi Tollit Tempu
« le temps ne nous enlève rien »

La devise accompagnant le blason n'a rien d'authentique, elle n'en est pas moins rendue vraisemblable par la conduite des habitants de Sées à travers les siècles. Bry de

la Clergerie dans son histoire du Perche a écrit : « Les Sagiens n'ont jamais trempé dans les rébellions civiles, mais toujours suivi fidèlement et courageusement la fortune de leurs rois ».

Quant à la lecture des armes par rébus elle a donné lieu au dicton : « **Les francs et loyaux Sagiens ont tous le cœur sur les mains** » ! (Maurey d'Orville, historien)

Ces armoiries seront reproduites sur la Tour d'Argentan suite à sa restauration.

documentation A.C.A.S - Jean-Jacques Badault

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS

Un été riche en activités !

Cet été l'association Sées Jeunesse Animation propose de nombreuses activités au centre. **Un petit zoom sur les séjours :**

Du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet CAMP ADOS / 13-17 ans au Centre Plein Air de Lionel Terray à Clécy en plein cœur de la Suisse Normande. Cette année, le camp plein-air destiné aux ados offre un programme sportif et ludique : ils n'auront pas le temps de s'ennuyer (V.T.T, accrobranche, canoë, tir à l'arc et Archery Touch) !

CAMP PLEINE NATURE à Pont d'Ouilly sur la base de plein air. 8-12 ans. Un cadre exceptionnel pour pratiquer le V.T.T., l'accrobranche, le canoë-kayak, le tir à l'arc et de la course d'orientation !

Du lundi 23 juillet au mercredi 25 juillet SEJOUR FERME aux Champeaux en Auge au Petit Cob (à proximité de Vimoutiers) / 5-7 ans. Nouveau camp proposé aux plus jeunes : ils pourront se faire plaisir et aller de découvertes en découvertes avec une séance d'initiation au poney, à l'apiculture et à la fabrication du pain. Le tout dans un superbe cadre au milieu d'une mini-ferme.

Du lundi 30 juillet au vendredi 3 août CAMP MER à Ouistreham au camping Riva-Bella / 10-13 ans. Que serait l'été sans la mer, la plage, le farniente ? Cette année, en plus de se détendre sur la plage et de jouer au beach-volley, ils pourront découvrir le kayak de mer, le paddle ou encore l'Optimist !

Du lundi 20 août au vendredi 24 août CAMP EQUITATION aux Champeaux en Auge au Petit Cob / 8-12 ans. Les enfants pourront profiter de séances d'équitation au sein d'une mini-ferme pédagogique. En plus de ce contact quotidien auprès des animaux, les enfants pourront profiter des extérieurs avec une séance de tir à l'arc et un jeu de piste.

Pratique : les inscriptions pour les camps seront ouvertes à l'issue de l'**assemblée générale de l'association qui aura lieu le mercredi 16 mai 2018 à 18 h 30.**

Les tarifs vont de 80 € à 95 € pour les Sagiens et de 115 € à 130 € pour les résidents hors Sées. Renseignements à partir du 17 mai au secrétariat du centre au 02 33 28 17 25 ou par mail : sees.jeunesse.animation@gmail.com

REPRISES DES CONCESSIONS



Le mercredi 4 avril dernier, la commission du cimetière s'est rendue sur place pour étudier les dossiers de reprise de plusieurs sépultures. A la suite de cette commission, le Maire a pris deux arrêtés affichés aux portes de la Mairie et au cimetière.

Le premier arrêté indique 11 sépultures en terrain commun situées dans le Carré n°4 (en bas à gauche). Le terrain commun est gratuit pour une durée de 10 ans.

Le second arrêté indique 25 concessions arrivées à échéances dont les familles ne se sont pas présentées au service cimetière pour les renouvellements. Ces concessions sont situées dans les carrés 2, 3 et 4.

En ce qui concerne la reprise des concessions à perpétuité dont l'état d'abandon nuit à l'hygiène et la sécurité du lieu, la commission a listé 20 concessions situées dans le carré n°4 pour la procédure de reprise.

Cette procédure d'une durée de 3 ans est règlementée par les articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R. 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, R. 361-21 à R. 361-34 du Codes des Communes.

Carré Groupe Fosse Défunts/Concessionnaire et N°Acte

C4 G33 F3	ILLISIBLE
C4 G33 F10	ILLISIBLE
C4 G33 F11-12	TREHARD - CAP 1946 - n°428
C4 G33 F24-25	GODBOUT - CAP 1876
C4 G33 F31	ILLISIBLE
C4 G35 F15	ILLISIBLE
C4 G36 F26	LEFEVRE - CAP 1922 - n°53
C4 G37 F1	ILLISIBLE
C4 G37 F7	ILLISIBLE
C4 G39 F2&3	LACROIX - CAP 1934 - n°230
C4 G39 F14	ILLISIBLE
C4 G39 F16	ILLISIBLE
C4 G40 F11	ILLISIBLE
C4 G41 F31	ILLISIBLE
C4 G42 F13	ILLISIBLE
C4 G42 F38	ILLISIBLE
C4 G45 F13	ILLISIBLE
C4 G45 F21	LETONNELIER - CAP 1948 - n°475
C4 G45 F22	BOURGINE - CAP 1925 - n°110
C4 G45 F23	BOUTILLER - CAP 1921 - n°39

Le Mardi 26 juin 2018 à 14 h 00 au cimetière se tiendra, les constatations de l'état d'abandon des concessions perpétuelles ci-dessus.

En conséquence, nous invitons le(s) héritier(s), descendant(s), successeur(s) du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien – dont les noms, prénoms et adresse n'ont pu être déterminés – de chacune de ces concessions à assister au-dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Informations :

Service cimetière tel. :
02 33 81 79 76 ou
le gardien du cimetière
au 02 33 28 76 94.



Carte d'identité / Passeport > Uniquement sur rendez-vous au 02.33.81.79.70
(Attention délais d'attente entre 2 et 3 mois)



ETS : UNE ASSOCIATION À VOTRE SERVICE

Créée en 1992, cette association met en relation des personnes sans emploi auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises, artisans... pour effectuer des missions de travail. Elle participe ainsi au développement de l'emploi dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire.

QUELQUES EXEMPLES

Pour les particuliers* : ménage, repassage, entretien d'espaces verts, jardinage, petit bricolage, peinture...

Déduction fiscale de 50 % pour les emplois familiaux

**Paiement en CESU préfinancé accepté selon la réglementation en vigueur*

Pour les professionnels, associations, collectivités : entretien de locaux, bureaux, vitrines...

Entretien extérieur (espaces verts, parking...)

Remplacement de personnel lors de congés ou d'arrêt maladie, manœuvre sur chantier, manutention...

En 2017

- > Près de 200 demandeurs d'emploi mis à disposition chez près de 500 clients différents
- > 50 265 heures travaillées sur un an
- > Soit 38 équivalents temps plein

Permanence lundi et jeudi de 9 h à 12 h 30 dans les locaux du CFPPA - Route d'Essay 61500 Sées - Tél 02 33 83 03 81 ou 07 86 05 76 69 / www.ets61.fr



INFOS PRATIQUES

PERMANENCES EN MAIRIE

CPAM : sur RDV au 3646

MISSION LOCALE : sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin

ADMR : le jeudi de 14h à 18h

CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur RDV le 1^{er} mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 au 06 02 63 61 37

MOUVEMENT ADDICTIONS-ALCOOL

VIE LIBRE : sur RDV
M. Blaise : 06 60 21 04 32

BANQUE ALIMENTAIRE : tous les jeudis, de 13h30 à 16h - 5, Rue du Vivier

PHARMACIES DE GARDE

MAI

5-6 : Thieulin (Mortrée)
02 33 35 37 54

8-12-13 : Gloria (Moulins-la-M.)
02 33 34 54 11

19-20-21 : Gourio (Sées)
02 33 27 80 59

26-27 : Granzotto (Le Merlerault)
02 33 35 42 86

JUIN

2-3 : Vast (Gacé)
02 33 35 52 16

9-10 : Potdevin (Nonant le P.)
02 33 39 94 10

16-17 : Khin (Courtoimer)
02 33 28 40 55

23-24 : Gloria (Moulins-la-M.)
02 33 34 54 11

30-31 : Potdevin (Nonant le P.)
02 33 39 94 10

RésoGardes : service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur www.3237.fr

Etat-civil

NAISSANCES

06/02 : Zaïm Bacar.
17/03 : Thaïs Corvée.
30/03 : Martin Collet.

MARIAGES

24/03 : Virginie Pointeau et Gilles Farre.
07/04 : Laura Olivier et Matthieu Renault.

DECES

11/02 : Romain Deniau, 94 ans.
14/02 : Guy Ralu, 81 ans.
16/02 : Andrée Cibois née Boin, 92 ans.
21/02 : Daniel Danglos, 91 ans.
22/02 : Marie-Thérèse Loisel née Legroux, 95 ans.

25/02 : Violette Lavielle née Fournier, 94 ans.

25/02 : Claudette Potier née Plessix, 87 ans.

26/02 : Marie-Thérèse Roux née Blondel, 85 ans.

26/02 : Luc Valluet, 57 ans.

28/02 : Colette Meyer née Morel, 93 ans.

05/03 : Germaine Chocteau née Genet, 96 ans.

06/03 : Sœur Colette Buffard, 94 ans.

06/03 : Charlotte Dugué née Roger, 80 ans.

08/03 : Janine Ameslant, 90 ans.

11/03 : Arlette Leplat née Jouenne, 77 ans.

12/03 : Danielle Cosnard née Loit, 91 ans.

12/03 : Jean Arrondeau, 89 ans.

13/03 : Rachelle Lepage née Champion, 91 ans.

17/03 : Isabelle Milon, 56 ans.

19/03 : Abdelkader Lacheb, 86 ans.

23/03 : Gisèle Duval née Marcel, 76 ans.

29/03 : Geneviève Hervieux, 96 ans.

29/03 : Guy Marie, 88 ans.

31/03 : Fernand Marin, 90 ans.

01/04 : Gustave Morice, 93 ans.

02/04 : Bernard Guittet, 88 ans.

07/04 : Marcel Maquère, 95 ans.

07/04 : Odette Perrotte née Croisé, 94 ans.

14/04 : Pauline Horion née Prud'homme, 95 ans.



Les jeunes nés en mai 2002 doivent se faire recenser avant le 31 mai 2018 et les jeunes nés en juin 2002 doivent se faire recenser avant le 30 juin 2018, après leurs dates d'anniversaires à la Mairie, munis du livret de famille des parents.



LES TRIBUNES DES ELUS

◆ Tribune de l'opposition

50 ans après... Sées à l'époque des événements de mai 68 !

« Quelques chiffres...

En 1968, à Sées, 4 347 habitants, 154 naissances, 29 mariages, 73 décès. L'Union Commerciale a près de 150 membres. 21 000 repas servis à la cantine !

Les personnalités de l'époque

- Léon Pilou, employé de chemin de Fer, militant syndicaliste et politique (SFIO), Conseiller général du Canton de Sées.

- Monseigneur André Pioget, 80^{ème} Evêque de Sées.

- Louis Legay, notaire, Maire de la Ville, réunit les Commissions 2 à 3 fois par mois et le Conseil Municipal une fois chaque mois.

La vie des Sagiens

C'est le début du téléphone automatique. Il existe, à Sées, une Maison des Jeunes. La Bibliothèque Municipale n'est ouverte que le jeudi de 15h à 17h, loin du projet d'ouverture des médiathèques le dimanche... Une page entière du Bulletin Municipal est consacrée à tous les succès scolaires. Les Sagiens bénéficient de Bains/Douches, d'un abattoir municipal, la bascule Publique fonctionne toujours. La N138 traverse encore la ville, casse-tête pour la Police Municipale !

Les grandes réalisations

- ouverture du nouveau collège, avec sa section professionnelle, qui forme surtout des aides-comptables et des sténodactylos. Et déjà, la municipalité se plaint d'assumer seule la charge du CES, alors qu'il a été créé pour 28 communes...

- la nouvelle école maternelle de La Lavanderie

- à l'Hopital, inauguration du Pavillon St Louis avec un bloc de Médecine et une maternité « ultra modernes »

- mise en place de « l'usine d'épuration »

- beaucoup de constructions réalisées, de La Mare aux Chiens à la rue Cimiez, avec de nouvelles voies de circulation « larges et accueillantes ». L'Association Ornaise « de la lutte contre le Taudis » aménage 20 logements « HLM » au 5, rue Charles Forget.

Quel dynamisme de l'équipe municipale à cette époque ! Que de réalisations ! Et 50 ans plus tard, en 2018 ?... Moins d'habitants, de naissances, de commerces et bien moins de vitalité et de projets !... Joli mois de mai à tous ! »

Les élus de la liste

« Construisons un autre avenir »

◆ Tribune de la majorité

Du livre à l'abeille

« Le thème choisi cette année pour le fleurissement de la ville est celui du livre, en relation avec l'ouverture de notre médiathèque rénovée et pour matérialiser ce choix, le service espaces verts a prévu de mettre dans les principaux massifs des formes en bois imitant les livres fermés et des boîtes à livres.

Parallèlement un concours a été organisé pour les classes des collèges Nicolas-Jacques Conté, Marie-Immaculée sur ce même thème et les productions des élèves sont visibles et exposées dans le hall d'accueil de la mairie et étonnent les visiteurs par leur inventivité. Des prix seront décernés après un vote établi par un jury.

En prévision aussi de la Fête du Miel qui aura lieu du 8 au 14 octobre 2018 dans l'espace culturel des Halles, des plantes mellifères seront plus particulièrement disposées sur le rond-point à l'entrée de la ville, près des Halles et de la Communauté de la Providence et par la présence de jachères fleuries permettant aussi d'attirer le maximum d'insectes pollinisateurs. Il est envisagé également la construction d'un petit hôtel à insectes et peut-être d'une ruche en paille.

Nous espérons que ces choix auront l'agrément de tous et que le fleurissement de la ville réjouira les regards des habitants et des touristes. »

Les élus de la majorité

Agenda

MAI

Aide aux devoirs - tous les mercredis de 14h à 16h pour les enfants de primaire

Samedi 5
Concours de Pêche par l'Amicale des Hospitaliers
Cours des Fontaines

Cérémonie du 8 mai 1945
dépôt de gerbe stèle Canadiens à 10h45, messe à 11h, défilé à 12h15 avec Alliance Musicale, vin d'honneur en mairie à 13h

Jeudi 10 à 14h30
Concours de pétanque - stade Pierre Sarraute

Samedi 12 à 20h30
Nuit des cathédrales et Journée mondiale de l'Orgue récital orgue et soprano, conférence sur les sculptures cachées de la cathédrale

Mardi 15 à 14h
Thé dansant sur des airs d'accordéon avec Stéphane Fauny
Centre polyvalent à Sées sans réservation - viennoiseries offertes

Jeudi 17 à 19h
Les Bouquinades du Jeudi médiathèque

Vendredi 18 à 14h :
Entraînement à la dictée - Salle de réunion de la mairie

à 20h30 : Concours de pétanque - stade Pierre Sarraute

JUIN

Vendredi 1^{er} à 20h30
Concours de pétanque - stade Pierre Sarraute
Marché des producteurs et des artisans d'art
Place des halles de 16h à 20h Animations, exposition photos, et possibilité de restauration

Samedi 2 de 10h à 16h
Porte ouverte de la Maison des Assistantes Maternelles
10 rue Auguste Mottin

Concours de Pétanque par l'Amicale des Hospitaliers
Stade Pierre Sarraute

Du 8 au 30
Exposition Peindre à Sées
Gratuit - Hôtel de ville

Mardi 12
Journée de la forme - Organisée par Générations Mouvement

Samedi 16 à 10h
Les Classiques de Muriel - Voltaire - médiathèque

de 10h à 17h
Ateliers dessin de mangas

Samedi 19 à 10h
Les Classiques de Muriel - Prosper Mérimée - médiathèque

à partir de 21h30
14^e édition de la Nuit Européenne des Musées
Gratuit - Musée d'Art Religieux (place du Général De Gaulle)

à partir de 22h30
10^e édition Pierres en Lumières - Gratuit - Chapelle canoniale

Mercredi 23
pour les adhérents du canton sortie à la journée avec repas et spectacle à la « Michaudière », (renseignements auprès des présidents des clubs)

Jeudi 24 à 10h : Séance bébés lecteurs - médiathèque

à 20h30 : Rencontre d'auteur / Lectures
La librairie L'Oiseau Lyre et la médiathèque Emile Zola vous proposent une rencontre/lecture avec l'auteur Martine Gasnier autour de son roman : « L'affaire Julien Clain ». En s'inspirant d'un fait divers qui a secoué la région de Bazoches sur Hoëne en 1860, Martine Gasnier a imaginé la vie et l'histoire de cette jeune paysanne accusée d'infanticide. A paraître en librairie le 24 mai. La rencontre sera ponctuée de lectures d'extraits

et fabrication de casse-têtes animés par Gaëlle Calvet - sur inscription / places limités - médiathèque

Samedi 16 et Dimanche 17
40^e promenade touristique du Moto Club de Varegues

Du 16 au 23
Semaine «Autour du manga» (exposition, ateliers, jeux vidéo...) - médiathèque

Vendredi 22 à 14h :
Entraînement à la dictée - Salle de réunion de la mairie
Fête de la Musique - Cour Mazeline, cathédrale - restauration et buvette sur place

Samedi 23 de 10h à 17h
Ateliers dessin de mangas et fabrication de passe-têtes médiathèque

Dimanche 18
Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Jeudi 28 à 10h
Séance bébés lecteurs

à 20h30
Ciné-rencontre et projection « Des Figues en Avril » de Nadir Dendoune suivie de la présentation de ses livres par la Librairie L'Oiseau-Lyre

Vendredi 25 à 14h : Ciné-ainés cinéma Le Rex

Samedi 26 à partir de 13h30
Concours de cartes, belote coïncée - organisé par le club de l'Amitié - Centre polyvalent

Samedi 26 et Dimanche 27 de 10h à 19h
8^e édition de la Fête des Plantes
Entrée gratuite - restauration et buvette sur place - jardins d'Argentré

Du 29 mai au 9 juin
Exposition-Jeu « A la recherche de la carotte bleue » des éditions Little Urban - médiathèque

Mardi 29 et jeudi 31
Les Seniors au volant ateliers de révision du code de la route - Espace culturel des Halles

Jusqu'au 27 mai
Exposition-Concours de créations artistiques réalisées par les élèves - Hall de la mairie

Jeudi 28 à 19h
Les Bouquinades du Jeudi - médiathèque

Jeudi 29
Ciné-Ainés - cinéma Le Rex
Samedi 30 à partir de 13h30 Concours de cartes, belote coïncée par le club de l'Amitié - Centre polyvalent



du 14 juillet
Inscription à partir du 1^{er} juin à l'office de tourisme
Gratuit pour les particuliers

SAM 19 MAI 2018
PIERRES EN LUMIERES
UNE DÉCOUVERTE NOCTURNE DU PATRIMOINE NORMAND
ORNE
ANIMATIONS
ILLUMINATIONS
DES TRÉSORS
ARCHITECTURAUX
TOUT LE PROGRAMME DANS L'ORNE SUR
WWW.ORNE.FR | WWW.PIERRESENLUMIERE.FR

EXPOSITION
PEINDRE à Sées
8 > 30 juin 2018
Hôtel de ville
Aux horaires d'ouverture de la mairie

EXPOSITION
19 avril > 27 mai 2018
CONCOURS
créations artistiques
des élèves de CM1/CM2 et de 6^e/6^e
des établissements scolaires de Sées
dans le cadre de la
8^e Fête des plantes
> Hôtel de Ville

RENCONTRE LECTURE
Avec Martine Gasnier
Martine Gasnier
L'AFFAIRE JULIE CLAIN
Polar d'Illust London
Roman inspiré d'un fait divers ornaux du 19^{ème} siècle
Animation proposée par la librairie L'Oiseau Lyre
MÉDIATHÈQUE EMILE ZOLA
Espace culturel des Halles
24 mai 2018 - 20h30
ENTRÉE LIBRE
Renseignements : 02.33.27.01.44 / 06.72.07.93.55

TARIFS ET PLAQUETTE
DISPONIBLES EN MAIRIE
OU A L'OFFICE DE
TOURISME



Camping le Clos Normand



Sées

Orne (61)



vous accueille dans son cadre verdoyant et semi-ombragé.

ouvert du 14 avril au 30 septembre 2018

45 emplacements et 5 mobil-homes